

Comprendre la faible participation des agriculteurs à la gouvernance territoriale

14 septembre 2018

Prolongeant la tendance entamée dans les années 1975-85, les politiques de développement rural, en France, se caractérisent par une territorialisation grandissante. L'action publique s'opère de plus en plus à l'échelle de « territoires de projet » (pays, parcs naturels, territoires Leader, bassins de vie, intercommunalités, etc.) et repose sur des démarches participatives. Constatant la faible implication des agriculteurs dans ces dispositifs de gouvernance, une équipe de sociologues de l'Inra s'est penchée sur ce phénomène.

Leurs travaux, conduits dans le cadre du projet [Gouv.Innov](#), ont fait l'objet d'une publication dans la *Revue européenne des sciences sociales*. Ils y ont suivi une « opération concertée d'aménagement de l'espace rural » (OCAGER), lancée par le pays Corbières Minervois (département de l'Aude). Leurs résultats combinent des informations issues d'observations participantes, d'entretiens semi-directifs et d'archives.

Les auteurs montrent que les agriculteurs, rompus à l'action collective et habitués à déléguer leur représentation aux coopératives, syndicats et chambres d'agriculture, sont déstabilisés par des démarches participatives qui s'adressent d'abord aux individus et non aux collectifs. De plus, la dynamique du développement rural, où l'agriculture n'est plus considérée comme un champ d'action publique à part entière, mais est soumise à une approche transversale, se heurte aux logiques sectorielles qui prévalent chez les agriculteurs. Pour ces raisons, la plupart d'entre eux ne prennent pas part aux réunions de concertation, ou bien seulement à celles consacrées aux questions agricoles, et comptent sur leurs institutions pour les représenter le reste du temps.

Les auteurs notent toutefois que les « néo-agriculteurs » font exception à cette règle. Souvent tournés vers des systèmes alternatifs (agriculture biologique, etc.) et porteurs d'une vision politique de leur activité, ils trouvent aisément leur place dans les processus de concertation, et ce d'autant plus que leurs parcours professionnels antérieurs les ont acculturés aux démarches délibératives. De fait, ils sont surreprésentés dans les dispositifs participatifs.

Ainsi, cette étude de cas illustre les défis sociaux, culturels et organisationnels auxquels sont confrontés les dispositifs participatifs cherchant à mobiliser les acteurs locaux, et notamment les agriculteurs.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : [Revue européenne des sciences sociales](#)